

**Licence
professionnelle
d'optique
professionnelle
parcours
Optométrie**

Code diplôme : 250 331 27

CFA UNION
Pôle universitaire d'ingénierie d'Orsay
91405 ORSAY CEDEX
Tél : 01.69.15.32.54/ www.cfa-union.org

SOMMAIRE

Vos contacts	P.1
Les dates clefs de la formation	p.2
Présentation du diplôme :	
- Condition d'admission	P.3
- Objectifs de la formation	P.3
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.5
- Modalités d'organisation et de sanction du diplôme	P.10
- Durée de la formation	P.11
Le programme	P.12
Le calendrier d'alternance	P.13
Les moyens humains	P.14
Fiche RNCP	P.15

VOS CONTACTS



• **Contacts Pédagogiques**

Responsables de la formation

Aurélie GIRAUDET: giraudet.a@ico.asso.fr

Laurence SLOETJES :sloetjes.l@ico.asso.fr

Lieux de la formation : Institut et Centre d'Optométrie
134 route de Chartres - 91440 BURES-SUR-YVETTE

• **Contacts CFA**

Conseiller formation :

Yasmina LARGERON (gestionnaire contrat d'apprentissage)

Tél : 01.69.15.54.32 / yasmina.largeron@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU

Tél : 01.69.15.35.24 / hanane.aabou@cfa-union.org

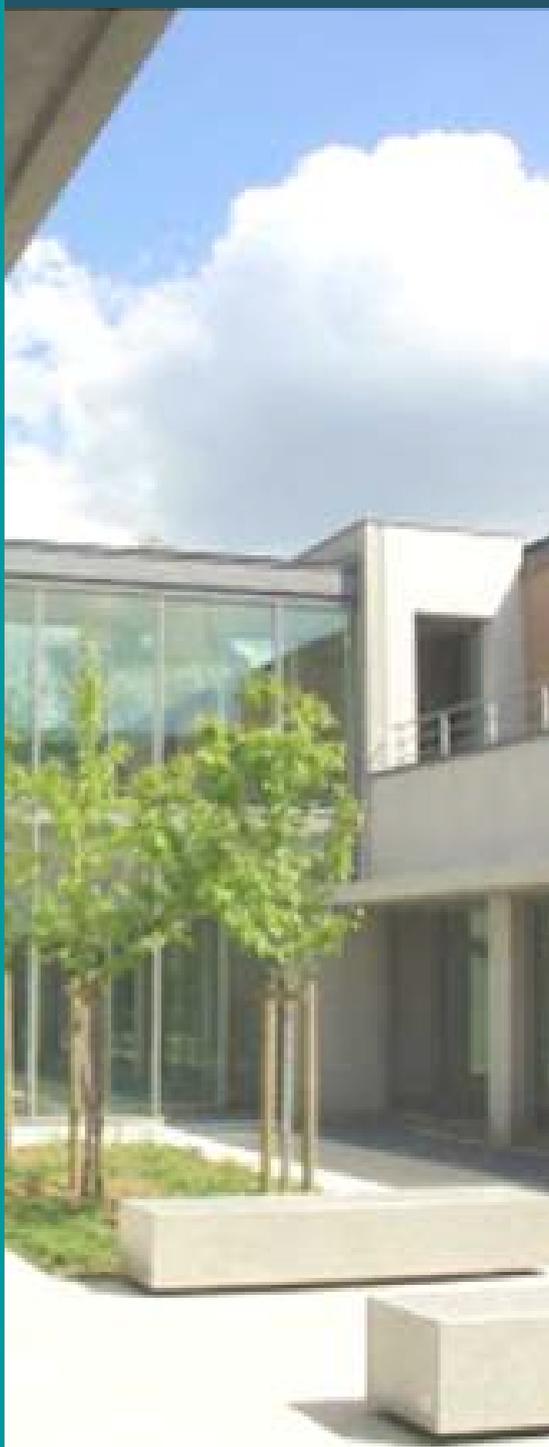
Référent handicap :

Anna TOTH

Tél : 01.69.15.35.12/ anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale : CFA UNION Pôle universitaire
d'ingénierie d'Orsay – bâtiment 640 – 91405 ORSAY Cedex

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Sur dossier et éventuellement entretien de motivation.

Prérequis : La Licence Professionnelle d'Optique n'est accessible qu'après avoir obtenu un diplôme ou un niveau bac+2 (ou 120 ECTS). La formation s'adresse aux titulaires du BTS Opticien-Lunetier. L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

- **Date de la formation : 05/09/2022 au 06/09/2023**

- **Réunion d'information destinée aux stagiaires : nc**

Date de la rentrée universitaire : 05/09/2022

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

Sur dossier et éventuellement entretien de motivation Prérequis :

La Licence Professionnelle d'Optique n'est accessible qu'après avoir obtenu un diplôme ou un niveau bac+2 (ou 120 ECTS). La formation s'adresse aux titulaires du BTS Opticien-Lunetier.

L'inscription définitive, est soumise à la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise.

➤ Procédure pour candidater :

Candidatures de mi-février à mi-mai

Dossier de candidature à télécharger sur ico.asso.fr.

➤ Objectifs de la formation :

L'objectif de la Licence Professionnelle d'Optique parcours optométrie est de former des opticiens aptes à effectuer, par des actes simples, les mesures des performances visuelles (acuité visuelle et réfraction) et l'adaptation des lentilles cornéennes.

L'opticien peut exercer son activité comme :

- Opticien Optométriste en magasin ou en cabinet (examen de vue, adaptation de lentilles de contact);
- Chef de produits et responsables techniques chez les fabricants de verres ophtalmiques, de matériel ophtalmique et optique, chez les fabricants de lentilles de contact;
- Enseignant en BTS Opticien Lunetier et/ou en Certificat de Qualification Professionnelle en Optométrie.

Possibilité de poursuite d'études en Master professionnel Ingénierie de la Santé, parcours Sciences de la Vision.

➤ Rythme d'alternance :

Durée de la formation : 1 an.

Volume horaire : 525 heures

Le rythme de la formation est de 2 jours en centre de formation et 3 jours en activité professionnelle.

Entreprises partenaires :

Afflelou, Atol, Balouzat Opticien, Grandvision France, Générale d'Optique, Grand Optical, Hans Anders, Krys, Lissac l'Opticien, Les Opticiens Conseils, Optical Center, Optic2000 ...

Les compétences acquises durant la formation :

Bloc de Compétences et de Connaissances		Unité d'enseignement		ECTS	CM	TD	TP	Examen
BCC#1 8 ECTS	Optométrie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Connaissances théoriques		5	57h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 7 QROC = 1,75h
		Basse Vision		3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#2 8 ECTS	Contactologie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Connaissances théoriques		5	59h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 6 QROC = 1,75h
		Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques		3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#3 16 ECTS	Optométrie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Analyse de Cas		8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h PDD (final) - 1h
		Optométrie Travaux Pratiques		8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#4 16 ECTS	Contactologie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Analyse de Cas		8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h VIMOC1 - 1h PDD (final) - 1h VIMOC (final) - 1h
		Contactologie Travaux Pratiques		8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#5 12 ECTS	Bloc Professionnel (Seuil de compensation à 10)	Outils professionnalisant	Anglais			15h		Contrôle continu QCS (final) - 0,5h
			Législation	3	3h			QCS (final) - 0,8h
			Informatique			3h		Pas d'évaluation
		Projet Tutoré		5	2h	0,5h		soutenance - 0,25h
		Stage ou Activités en Entreprise		4				SP CC - 1,5h Cas - 0,25h

➤ Modalités d'organisation de la formation

La formation se déroule sur 1 an à raison de 525 heures en alternance 2 jours en entreprises et trois jours en cours, avec des périodes plus au moins longues en entreprises pendant les vacances universitaires.

La formation s'organise autour :

UE (Type d'évaluation)	Session 1			Session 2
	Contrôle continu	% déf*	Épreuve finale	Épreuve unique
Optométrie Connaissances Théoriques (ECT)	4 EE 30% 7 QROC 10%	40	EE 60%	EE 100%
Basse Vision (ECT)	EE 40%	40	EE 60%	EE 100%
Optométrie Travaux Pratiques (ECT)	TP1 7,5% TP2 7,5% TPcomplet 20%	40	ETP 65%	ETP 100%
Optométrie Analyse de Cas (ECT)	EO1 15% EO2 20%	40	EE 65%	EE 100%
Contactologie Connaissances Théoriques (ECT)	4 EE 30% 6 QROC 10%	40	EE 60%	EE 100%
Sensibilisation aux Urgences Opthalmiques (ECT)	EE 40%	40	EE 60%	EE 100%
Contactologie Travaux Pratiques (ECT)	TP1 7,5% TP2 7,5% TPcomplet 20%	40	ETP 65%	ETP 100%
Contactologie Analyse de Cas (ECT)	EE [Vimoc1] 10% EO1 10% EO2 15%	40	EE [Vimoc2] 16% EE 50%	EE [Vimoc] 20% EE 80%
Outils Professionnalisants (ECT)	CCO [Anglais] 37% CCE [Anglais] 8%	40	EE [Anglais] 30% EE [Législation] 25%	CCO [Anglais report] 30% EE [Anglais] 45% EE [Législation] 25%
Projet Tuteuré (Travail d'études et de Recherche (ET)			Mémoire écrit 50% Soutenance 50%	Mémoire écrit 50% Soutenance 50%
Stage ou Activité en Entreprise	EE [Synt. Pro] 30%	40	EO [Cas] 60% DS 10%	EE [Synt. Pro] 90% DS [report] 10%

Quelques points importants :

- La formation est en blocs de compétences et de connaissances (BCC). Il n'y a pas de notes éliminatoires au sein d'un bloc, ni de note minimale à obtenir à une UE. En revanche, la moyenne au BCC doit être de 7 ou 10 en fonction de cas.
- Il n'y a plus la « règle du sup » entre la 1ère et la seconde session. Cela signifie qu'un étudiant qui présente une épreuve en seconde session renonce à sa moyenne de 1ère session.
- Les heures indiquées dans la colonne examen viennent s'ajouter aux heures de cours à effectuer. Les examens ne peuvent pas se dérouler sur les heures de TP. En revanche, ces examens peuvent se dérouler la même journée qu'un TP sans toutefois rogner sur le temps dédié à ce même TP.
- Les temps des épreuves écrites indiqués ne sont pas indicatifs mais doivent être strictement appliqués. Si vous souhaitez diviser un examen écrit en deux cela est possible mais le temps cumulé des deux épreuves écrites doit être celui indiqué.
- L'informatique (maîtrise d'un logiciel de traitement de texte principalement) ne sera plus évalué directement (disparition de la note d'informatique attribuée sur la base du mémoire).
- Les épreuves d'analyse cas (PDD) finales seront désormais réalisées à l'écrit.
- Cinq cas d'optométrie et/ou de contactologie seront demandés. Ils seront rendus à l'écrit dans le cadre d'un « rapport de stage ». Ces cas seront présentés totalement ou partiellement lors d'un oral de fin d'année d'une durée d'un quart d'heure.
- La soutenance du mémoire durera désormais 7 minutes et sera suivie d'environ 8 minutes de questions (durée totale maximum d'un quart d'heure). Cette épreuve se fera avec un jury différent de celui de la soutenance des cas.

➤ Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme

1/Evaluation

La licence professionnelle d'Optique est obtenue par la validation d'un ensemble de Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC) et d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Chaque Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs enseignements et/ou activités pédagogiques. Chaque enseignement et activité donne lieu à un contrôle des connaissances constitué d'examens de contrôle continu et/ou d'un examen final. La licence professionnelle d'optique est divisé en 5 Blocs de Compétences et de Connaissances.

BCC	UE		ECTS	Note seuil
Optométrie Théorique (8 ECTS)	Optométrie Connaissances Théoriques	OCT	5	7
	Basse Vision	BV	3	
Optométrie Pratique (16 ECTS)	Optométrie Travaux Pratiques	OTP	8	7
	Optométrie Analyse de Cas	OAC	8	
Contactologie Théorique (8 ECTS)	Contactologie Connaissances Théoriques	CCT	5	7
	Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques	SUO	3	
Contactologie Pratique (16 ECTS)	Contactologie Travaux Pratiques	CTP	8	7
	Contactologie Analyse de Cas	CAC	8	
Bloc professionnalisant (12 ECTS)	Outils Professionnalisants	OP	3	10
	Projet Tuteuré (Travail d'études et de Recherche)	TER	5	
	Stage ou Activité en Entreprise	SAE	4	

2/Sanction du diplôme

Le diplôme est obtenu à une des conditions suivantes

- Toutes les UE sont acquises (note ≥ 10)
- Tous les BCC sont acquis (note BCC ≥ 10)
- La moyenne pondérée au diplôme est égale ou supérieure à 10 et les moyennes o chaque BCC sont supérieurs au seuil de compensation (7 ou 10 en fonction des BCC).

Programme simplifié de la formation

Programme de la formation

Optométrie	
connaissances théoriques - analyses de cas - travaux pratiques	220 heures
Contactologie	
connaissances pratiques - analyses de cas - travaux pratiques	220 heures
Enseignements complémentaires	
Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques Basse Vision - Connaissances Générales Transverses (Législation, Anglais, Informatique) Activités en entreprise et milieu professionnel	85 heures

Bloc de Compétences et de Connaissances		Unité d'enseignement	ECTS	CM	TD	TP	Examen
BCC#1 8 ECTS	Optométrie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Connaissances théoriques	5	57h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 7 QROC = 1,75h
		Basse Vision	3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#2 8 ECTS	Contactologie Théorique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Connaissances théoriques	5	59h			QCS1 - 1h QCS2 - 1h QCS3 - 1h QCS4 - 1h QCS (final) - 1,5h 8 QROC = 1,75h
		Sensibilisation aux Urgences Ophtalmiques	3	20h			QCS1 - 1h QCS (final) - 1h
BCC#3 16 ECTS	Optométrie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Optométrie Analyse de Cas	8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h PDD (final) - 1h
		Optométrie Travaux Pratiques	8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#4 16 ECTS	Contactologie Pratique (Seuil de compensation à 7)	Contactologie Analyse de Cas	8		69h		PDD1 - 0,5h PDD2 - 0,5h VIMOC1 - 1h PDD (final) - 1h VIMOC (final) - 1h
		Contactologie Travaux Pratiques	8			64,5h	TP1 - 0,75h TP2 - 0,75h TP3 - 1,25h TP (final) - 1h
BCC#5 12 ECTS	Bloc Professionnel (Seuil de compensation à 10)	Outils professionnalisant	Anglais		15h		Contrôle continu QCS (final) - 0,5h
			Législation	3	3h		QCS (final) - 0,3h
			Informatique			3h	Pas d'évaluation
		Projet Tutoré	5	2h	0,5h	soutenance - 0,25h	
		Stage ou Activités en Entreprise	4			SP CC - 1,5h Cas - 0,25h	

Calendrier de la formation rentrée 2022-2023



Licence optique parcours OPTOMETRIE Calendrier 2022-2023



Planning susceptible de modifications sur les périodes d'examen et les périodes de congés scolaire

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 J	2 B	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M
21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M
28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S
31 L	31 M	31 S	31 L	31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 S	31 L	31 J	
Cumul	56	Cumul 77	Cumul 56	Cumul 42	Cumul 63	Cumul 56	Cumul 56	Cumul 49	Cumul 49	Cumul 21	Cumul 0	Cumul 0

Heures totales : 525

- Cours au centre de formation ICO
- Examen finaux (en fonction des dates de convocations de la Fac d'Orsay)
- Examen continus
- Repos obligatoires
- Vacances scolaires Zone C
- Contrat d'apprentissage : indisponible pour l'entreprise (5 jours de révision, peuvent être déplacés en accord avec l'entreprise et l'apprenti)

Mà: 15/03/2022

Les moyens

➤ L'équipe pédagogique

Liste intervenants licence opto 2021/2022		
Bloc	Unité enseignement	Profs
Optométrie Théorique	Optométrie connaissances théoriques	Estelle Wollner
	Basse vision	Charlotte Galliard, Cecile Frances
Contacto théorique	Contacto connaissances théoriques	Tatiana Basinc
	Urgences ophtalmiques	Sonia Combariza
Optométrie pratique	Optométrie Analyse de cas	Estelle Wollner, Louise Bertrand
	Optométrie Travaux pratiques	Estelle Wollner, Louise Bertrand, Tatiana Basinc
Contactologie pratique	Contactologie Analyse de cas	Tatiana Basinc, Camille Rocchia
	Contactologie Travaux pratiques	Tatiana Basinc, Camille Cathala, Camille ROCCHIA
Bloc professionnel	Anglais	Yulia CHERDANTSEVA
	Legislation	Cecile Frances
	Informatique	Sylvie Lenfant

Licence Professionnelle - OPTIQUE
OPTOMÉTRIE

N° de fiche

Nomenclature du niveau de qualification : niveau 6

Code(s) NSF :

326 : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2024

Active

CERTIFICATEUR(S)

Modalités d'évaluation :

BLOCS DE COMPÉTENCES

N° et intitulé du bloc Liste de compétences Modalités

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :